

# **GROUPE DE DISCUSSION THÉMATIQUE D'ADF IV SUR LES MÉDIAS ET LA GOUVERNANCE**

## **Note de synthèse**

### **Introduction**

La bonne gouvernance est peut-être le facteur le plus déterminant du développement. Une gouvernance qui échoue empêche le progrès alors qu'une gouvernance réussie l'accélère. Un État bien gouverné est fondamentalement un "État compétent". Ainsi, l'incapacité de l'Afrique de concrétiser son potentiel pendant les trente dernières années peut être imputée, dans une grande mesure, à des "États incompetents" : incapables de s'acquitter de leurs responsabilités et caractérisés par des niveaux élevés de corruption et d'insécurité politique et personnelle, de faibles niveaux d'investissement national et étranger, un système judiciaire partial, un secteur privé national muselé, des taux de croissance faibles et une aggravation des niveaux de pauvreté.

Alors qu'il y a dix ans le besoin de bonne gouvernance était un sujet tabou qu'on ne pouvait aborder avec les dirigeants et les gouvernements africains, on reconnaît désormais de plus en plus, même aux niveaux les plus élevés, qu'il est nécessaire d'instaurer des États compétents. Au demeurant, dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la bonne gouvernance est citée comme l'un des principes fondamentaux de cette initiative. Mais il convient de veiller à ce que ce soit une réalité. Les médias ont un rôle crucial à jouer à cet égard car la démocratie ne peut fonctionner au mieux sans des médias libres et informés.

### **Objectif du groupe de discussion thématique**

L'objectif du groupe de discussion thématique d'ADF IV sur les médias et la gouvernance est d'examiner le rôle actuel des médias africains (sous toutes leurs formes : médias d'État, privés ou publics ; non gouvernementaux, nationaux et communautaires; organes de radiodiffusion, médias écrits et Internet) dans la promotion de la bonne gouvernance. Le groupe s'intéressera en particulier au rôle des médias dans la création et la préservation d'une "société ouverte" dynamique et bien informée et d'une culture démocratique améliorée grâce à la transparence et à la responsabilité, à l'amélioration du sort des « sans voix », à la promotion du dialogue et à la fourniture d'un espace dans lequel la liberté d'expression peut être exercée et où le public peut participer à l'élaboration des politiques. Le groupe comparera également les meilleures pratiques suivies sur le continent.

### **Principaux thèmes**

#### **1. Transparence et obligation redditionnelle**

Les médias ont un rôle important à jouer pour dénoncer la corruption et les abus de pouvoir, défendre les droits de l'homme et veiller à la transparence de la démocratie grâce à un contrôle effectif des élections. Des progrès manifestes ont été réalisés dans certains pays d'Afrique au cours des dix dernières années, mais certaines questions se posent encore :

- Quel est le rôle des médias en Afrique au XXIe siècle ? Devraient-ils se satisfaire d'un rôle d'observation et de facilitation ou devraient-ils assumer un rôle plus militant ?
- Les médias sont-ils actuellement capables de présenter avec efficacité au public des informations exactes et objectives ?
- Quelles sont les conditions nécessaires pour que les médias aient la possibilité de tenir les dirigeants politiques responsables de leurs actes ?
- Peu de pays disposent de lois relatives à la liberté de l'information. Dans quelle mesure ces lois sont-elles nécessaires pour permettre aux médias de remplir leur rôle? Quel message doit-on transmettre aux dirigeants et aux décideurs à ce sujet ?

## **2. Médias d'État, privés et publics : tout un monde de différences?**

Une part énorme des médias en Afrique appartient encore à l'État. Cela dit, un nombre croissant d'organisations de médias relèvent du secteur privé. Ce plus grand pluralisme a souvent été loué comme une fin en soi. Or, il importe désormais de se demander si la propriété privée pourra toujours promouvoir la bonne gouvernance et l'"intérêt général". Il y a lieu de se préoccuper d'une tendance à louer sans réserve les médias privés, en particulier à la lumière des nombreux problèmes de viabilité, de transparence et de responsabilité qui affectent le secteur naissant des médias privés dans de nombreux pays. La question est donc de savoir si la croissance des médias "privés" suffit ou s'il est également nécessaire de développer des médias "publics" indépendants et efficaces en Afrique. Les questions ci-après doivent être étudiées :

- Quel est exactement le degré de liberté et d'indépendance des médias africains aujourd'hui ? Dans quelle mesure celui qui paie les violons peut-il choisir le morceau ? La source de financement est-elle le facteur primordial de l'indépendance de la rédaction et de l'esprit de corps ?
- Les médias "d'État" et "publics" sont foncièrement financés par les mêmes moyens (redevance, budget de l'État, etc.). Quelles sont alors les différences fondamentales ?
- Les médias sont des entreprises commerciales qui doivent dégager un bénéfice. Les intérêts commerciaux deviennent-ils trop puissants dans le marché des médias africains ?
- Comment peut-on faire en sorte que les médias privés fournissent les informations de qualité nécessaires pour l'intérêt général ?

## **3. Diversité et participation au dialogue**

On insiste désormais sans cesse sur l'importance de la participation d'une vaste gamme de partenaires au processus de développement. Il est également prouvé que la participation populaire à des décisions locales et nationales contribue à améliorer la qualité des projets gouvernementaux. Dans certaines études de cas, l'accent nouvellement mis sur la participation des défavorisés à la formulation des politiques en matière de réduction de la pauvreté et de développement aurait permis de donner la parole à ceux-ci, ce que n'ont pas réussi à faire des institutions démocratiques au macroniveau, comme le parlement national. Il est évident que la participation doit être intégrée dans le système de gouvernance à tous les niveaux pour asseoir le développement durable. Dans ce contexte, les médias doivent se poser les questions ci-après :

- Les médias parviennent-ils à stimuler le débat nécessaire sur les politiques économiques et sociales ? Ont-ils la capacité d'analyser les problèmes ? Sont-ils suffisamment informés pour poser les questions qui comptent aux décideurs ?
- Les médias africains sont-ils capables de présenter clairement les problèmes au nom des « sans voix » ? Ces derniers ne devraient-ils pas s'exprimer et se faire entendre eux-mêmes ? Comment les médias peuvent-ils y contribuer ?
- Les médias ont-ils un rôle de facilitation du dialogue entre toutes les franges de la société ?
- Que peuvent faire les médias pour que le discours national soit plus ouvert ?
- Les médias sont-ils conscients des besoins des différentes franges de la société en matière d'information ?
- Incombe-t-il aux médias de chercher activement à donner la parole aux « sans voix » ?

#### **4. Accès à la profession**

Dans de nombreux pays d'Afrique, l'État continue à avoir un contrôle direct ou indirect sur les médias et sur ceux qui peuvent exercer le métier de journaliste. La plupart des journalistes estiment toutefois que, bien qu'un professionnalisme strict et une conduite respectueuse de l'éthique soient indispensables pour des médias responsables et dynamiques, ce ne devrait pas être au gouvernement de décider qui peut être journaliste. Les médias doivent donc se demander ce qui suit :

- Qui surveille les vigiles ? Quel est le meilleur moyen de veiller à ce que les médias n'abusent pas de leur pouvoir ? Comment peut-on tenir les médias responsables de leurs actions ?
- Doit-on parfois, et si oui dans quel cas, empêcher certaines personnes de travailler dans la profession ?
- Comment peut-on faire respecter les normes minimales de professionnalisme ?
- Les associations indépendantes et les syndicats de journalistes jouent-ils le rôle voulu pour promouvoir la responsabilité dans les médias ?
- Quel est le meilleur exemple d'autodiscipline en Afrique ?

#### **Conclusion**

Tels sont certains des thèmes que le groupe de discussion thématique sur les médias et la gouvernance devra examiner avant la tenue d'ADF IV en octobre 2004. L'opinion du groupe sur les principaux domaines de préoccupation et le consensus dégagé sur les mesures à recommander orienteront les délibérations en plénière, avec d'autres parties prenantes et certains chefs d'État, pendant le Forum lui-même.